

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BRETAGNE

BulletinsTechniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°14 du 15 Juin 2007 - 3 pages

Grandes Cultures

désherbage pour la qualité de l'eau, maladies et parasites

La mise en oeuvre du suivi phytosanitaire nécessaire pour la réalisation de ces bulletins est effectuée par la DRAF-SRPV et la FEREDEC de Bretagne. Elle bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.





Prochain bulletin le

Céréales :

Premières tendances pour la campagne sur les céréales.

Note réglementaire :

Retrait du carbendazime et de l'alachlore, dimethenamid, phosalone

céréales

Stade :

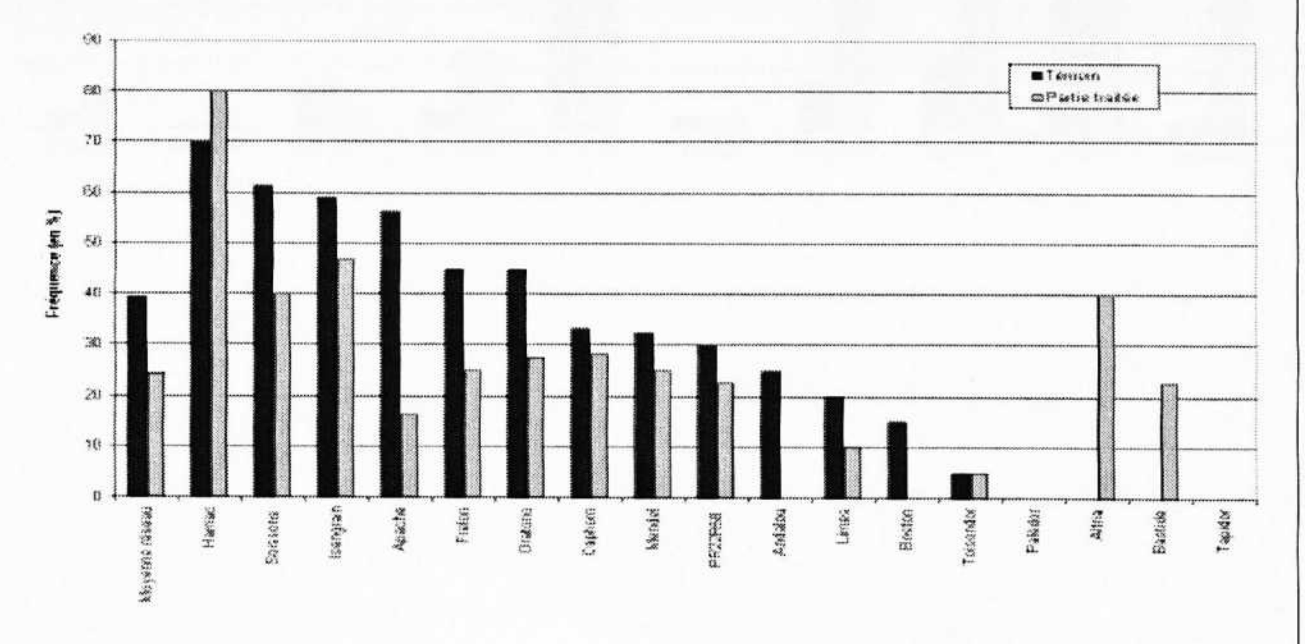
Blé : Fin floraison à grain farineux.
Orge : Grain aqueux à grain pâteux.
Triticale : Grain aqueux à grain pâteux.

Maladies :

- **Piétin-verse (cf. graphique n°1) :**

Après un hiver doux et pluvieux, le risque climatique donné par le modèle de prévision indiquait un fort risque piétin-verse. Ainsi, sur les parcelles avec un fort risque parcellaire associé à une variété sensible, la présence de piétin-verse s'avère non négligeable. Par contre, pour des variétés moyennement sensibles au piétin-verse, les attaques sont irrégulières.
Certaines variétés type Toisondor, Palédor ou Limes présentent, cette année encore de faibles attaques vis à vis de cette maladie.

Graphique n°1 : Fréquence d'attaque par le piétin-verse au début du mois de juin pour des variétés suivies dans le réseau

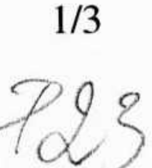


Septoriose (cf. graphique n°2 et 3) :
Cette maladie était, à la sortie de l'hiver, également comme le piétin-verse à risque fort. Puis, suivant les conditions climatiques (pluies faibles et températures élevées au cours des mois de mars et avril), la septoriose est restée longtemps cantonnée uniquement sur les feuilles basses. Mais, en fin de campagne, avec les fortes précipitations du mois de mai, la maladie a rapidement fini par contaminer les feuilles hautes.

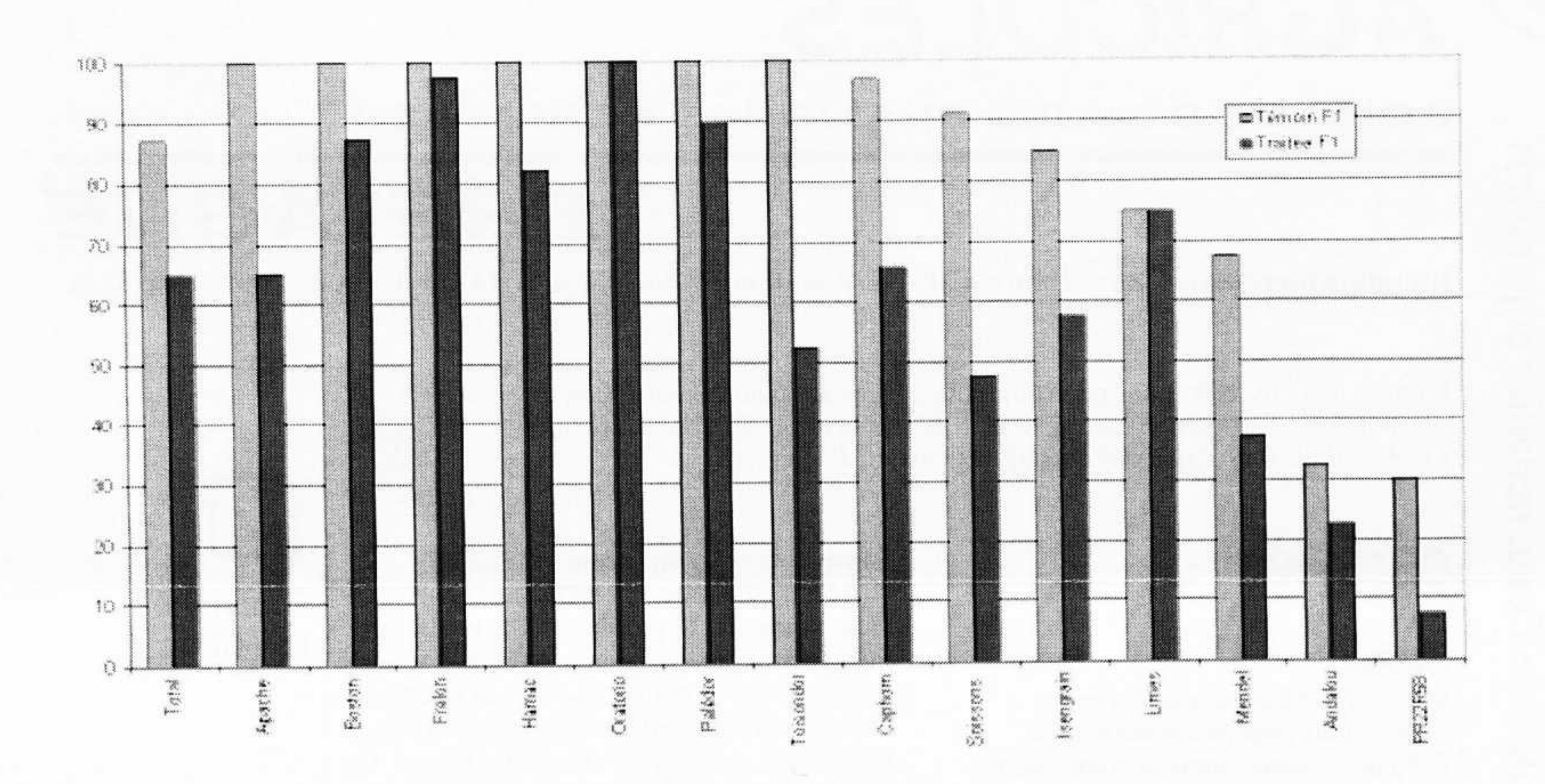
DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
280, rue de Fougères
35700 RENNES

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P. MICHON
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382



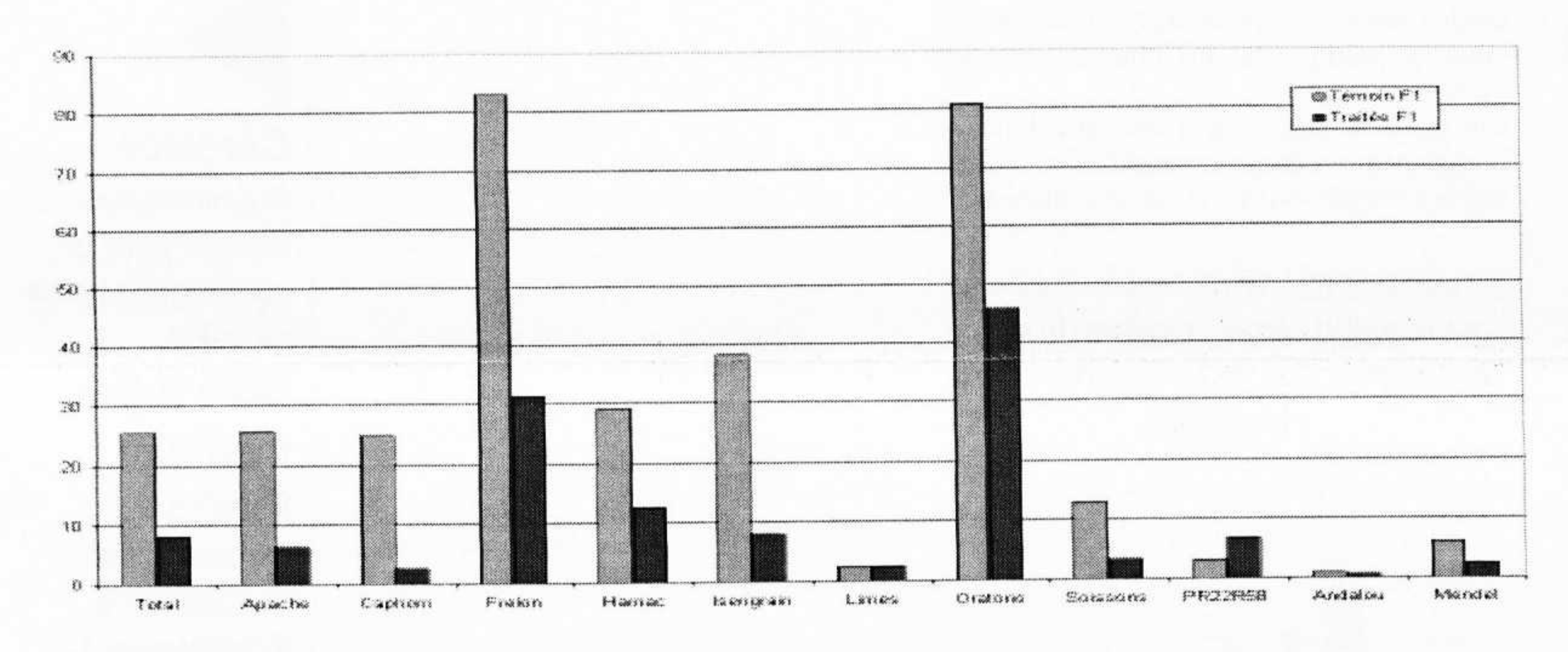


Graphique n°2 : Fréquence d'attaque par la septoriose au début du mois de juin pour des variétés suivies dans le réseau



Sur certaines parcelles, la fréquence d'attaque peut être très importante alors que les intensités sont moyennes voire très faibles. Les variétés présentant les plus faibles attaques sont Limes, Soissons, Andalou, PR22R58…

Graphique n°3 : Intensité d'attaque par la septoriose au début du mois de juin pour des variétés suivies dans le réseau



REGLEMENTATION :

- Retraits carbendazime :

Compte tenu des nouvelles LMR pour le carbendazime (directive 2006/30/CE) de nombreuses spécialités commerciales contenant cette matière active ont vu leurs conditions d'homologation modifiées par l'avis paru au JORF le 31/05/07.
Pour les grandes cultures il s'agit de :

Pour les spécialités suivantes, homologuées sur **crucifères oléagineuses** le délai de commercialisation est fixé au **30/06/07** et le délai pour l'utilisation est fixé au **30/06/08**.

BAVISTINE DF	BRIOR FLO	DEROSAL LIQUIDE	LUTOZIM FL	ROTOR 500
BAVISTINE FL	CALIDAN	KAOLIME	MINOZIME FL	
BMCHOC	CARBENZIP FL	KORZIME 500 FL	PACHA	

Pour les spécialités suivantes, homologuées sur **pois** le délai de commercialisation est fixé au **30/06/07** et le délai pour l'utilisation est fixé au **30/06/08**.

ALIETTE IIIWG

Pour les spécialités suivantes, homologuées sur **pois** le délai de commercialisation et le délai pour l'utilisation est fixé au **30/04/07.**

CALIDAN	FLIBUST GD	JONK	PRIMEGE
ERIA	FONGIL PLUS	PACHA	SUMICO L
ERIA GEL	IMPACT R PLUS	PREFONGIL	YELLOW

Pour les spécialités suivantes, homologuées sur **maïs** le délai de commercialisation est fixé au **30/06/07** et le délai pour l'utilisation est fixé au **30/06/08**.

IMPACT R PLUS
YELLOW

- Retraits alachlore, dimethenamid, phosalone :

Conformément aux décisions communautaires 2006/966/CE, 2006/1009/CE et 2006/1010/CE l'avis paru au JORF le 9 juin 2007 retire les Autorisations de Mise sur le Marché pour les spécialités commerciales contenant de l'alachlore, phosalone et dimethenamid avec les délais suivants :

	RETRAIT AMM	DATE LIMITE d'écoulement des stocks à la distribution	DATE LIMITE d'écoulement des stocks à l'utilisation
Alachlore	15 juin 2007	31 décembre 2007	18 juin 2008
Phosalone	15 juin 2007	31 mars 2008	22 juin 2008
Dimethenamid	15 juin 2007	31 mars 2008	22 juin 2008

